

Pour diffusion immédiate

Le QCGN prie instamment les parlementaires de garantir un avenir où le Québec d'expression anglaise est reconnu comme partenaire égal dans la nouvelle Loi sur les langues officielles

Montréal, le 2 novembre 2022. – Ce soir, à Ottawa, les leaders du Québec d'expression anglaise ont indiqué aux parlementaires que les modifications proposées à la Loi sur les langues officielles constituent une menace évidente aux droits linguistiques des Québécois d'expression anglaise et à la vitalité de leurs communautés.

« Le projet de loi C-13 ne reflète pas notre vision du Canada », a déclaré Eva Ludvig, présidente du Quebec Community Groups Network (QCGN). L'organisme dirigeait une délégation de 30 leaders du Québec d'expression anglaise lors de cette rencontre avec un nombre égal de députés et de sénateurs à Ottawa.

La délégation est venue sur la Colline du Parlement avec un message clair : [le projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois](#) aurait de graves répercussions sur la communauté de langue officielle du Québec en situation minoritaire et diviserait les Canadiens selon des critères linguistiques.

« Le projet de loi C-13 ne vise pas l'égalité du français et de l'anglais au Canada, a poursuivi Mme Ludvig. En abandonnant un demi-siècle de politique en matière de langues officielles, le gouvernement du Canada se concentre plutôt sur la protection et la promotion d'une seule des langues officielles au Canada et incorpore par renvoi la Charte de la langue française (loi 101) dans la législation fédérale. Telle que modifiée par la loi 96, la Charte de la langue française s'applique en dépit de nos droits fondamentaux et de nos libertés. »

Mme Ludvig a également précisé : « Pour la première fois, le gouvernement du Canada propose de créer des droits linguistiques pour une seule langue officielle – le français – en ce qui concerne les communications avec les entreprises privées de compétence fédérale qui exercent leurs activités au Québec. Ces entreprises auraient le choix d'être assujetties à un régime linguistique fédéral ou provincial dans un domaine qui relève clairement de la compétence du Parlement du Canada. Quelque 1,3 million de Québécois d'expression anglaise sont ainsi laissés pour compte par le gouvernement fédéral. »

Dans ses remarques aux parlementaires, Mme Ludvig a conclu : « Nous ne pouvons passer sous silence de telles modifications. Le QCGN et ses partenaires communautaires – dont beaucoup sont avec nous ce soir – continueront à se battre pour un traitement juste et équitable tant au provincial qu'au fédéral. Nous comptons sur chaque parlementaire présent ce soir, ainsi que sur vos collègues, pour mener des

actions qui contribueront à garantir notre avenir en tant que partenaire égal dans une nouvelle Loi sur les langues officielles modernisée. »

Pour en apprendre davantage sur le projet de loi C-13, lisez le mémoire du QCGN soumis au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes.

Le Quebec Community Groups Network (www.qcgn.ca) est un organisme à but non lucratif qui rassemble des organismes communautaires d'expression anglaise de tout le Québec. Centre d'expertise et d'actions collectives fondées sur des données probantes, il cerne, aborde et explore les enjeux stratégiques qui ont des répercussions sur le développement et le dynamisme de la communauté québécoise d'expression anglaise. Le QCGN favorise également le dialogue et la collaboration entre ses organisations membres, les particuliers, les groupes, les institutions et les dirigeants de la communauté.

Pour plus de renseignements :

Rita Legault, directrice des communications | rita.legault@qcgn.ca

Téléphone : 438 270-0680